



PRÉFET
DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE



Amélioration de la résilience des réseaux électriques *sur le Département de la Manche*

AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE DANS LE CADRE DU « PLAN DE RELANCE »

Avec la présence de :

Frédéric PERRISAT
Préfet de la Manche
Représentant de l'État

Jean-Claude BRAUD
Président du SDEM50

INTRODUCTION

Afin de relancer rapidement l'économie et d'obtenir des résultats en matière de décarbonation, de reconquête industrielle, de renforcement des compétences et des qualifications sur l'ensemble du territoire, un plan exceptionnel de 100 milliards d'euros a été déployé en 2021 par le Gouvernement autour de trois volets : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion. Ce plan est soutenu financièrement à hauteur d'environ 40 milliards d'euros par l'Union européenne.

PLAN DE RELANCE

L'amélioration de la résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale

Cette mesure vise à augmenter les investissements dans le réseau de distribution, spécifiquement en zone rurale en améliorant sa résilience, notamment face aux événements climatiques et en développant les investissements en faveur de la transition énergétique.

La répartition de l'enveloppe budgétaire attribuée au titre de la mission « Plan de relance », au niveau national, est fixée comme suit :

- ▶ 10 M€ pour améliorer la résilience des réseaux en cas de crise liée à des événements climatiques exceptionnels de type intempéries,
- ▶ 7 M€ pour augmenter la fiabilité du réseau par la sécurisation des fils nus,
- ▶ 18 M€ pour développer une gestion optimisée et plus intelligente du réseau (batterie, smart-grids) et une intégration croissante des énergies renouvelables.

Les bénéficiaires potentiels de ces subventions sont les autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité (AODE), au titre notamment des articles L.322-6 du code de l'énergie et L.2224-31 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il peut s'agir de communes, d'établissements publics de coopération intercommunale, de syndicats mixtes, de départements.

Le SDEM50, autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur le Département de la Manche bénéficie donc d'une aide de 354 100 € dans le cadre de ses travaux de sécurisation.



DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche a pour missions principales le contrôle et le développement du réseau électrique de près de 99% des communes du Département.

Le SDEM50 consacre environ 17 millions d'euros par an aux travaux sur le réseau de distribution d'électricité. Le syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. L'exécution est confiée à des entreprises choisies par appel d'offres. Les travaux du syndicat induisent ainsi plus de 200 emplois sur le Département.

En 2021, le syndicat a réalisé 438 opérations de travaux d'électrification (travaux d'effacement, d'extension, de raccordement, de renforcement et de sécurisation).



Réglementation

Le Code de l'Énergie fixe les niveaux de qualité attendus pour le réseau public de distribution d'électricité. *Ces textes, concernent la Tenue de Tension et la Continuité d'Alimentation (temps moyen de coupure d'électricité que subit un usager au cours d'une année).*

Un usager est considéré « mal alimenté » s'il dépasse une des valeurs de référence sur une année donnée :

- ▶ le nombre de coupures longues (sup à 3 min) > 6/an,
- ▶ la durée cumulée de coupures longues > 13h/an,
- ▶ le nombre de coupures brèves (de 1 sec à 3 min) > 35/an.

Le niveau global de continuité n'est pas respecté si le pourcentage d'usagers mal alimentés dépasse 5% à la fois sur le Département et sur la concession. En 2021, 0,82% des usagers situés sur le territoire du SDEM50 ont dépassé le seuil de qualité fixé par le Code de l'Énergie (soit 2 047 clients).

L'année a été marquée par de nombreuses perturbations climatiques qui ont fortement dégradé le critère B (temps moyen de coupure d'électricité) sur le Territoire du syndicat.

La durée moyenne de coupure par usager pour l'année 2021 a été de 109 minutes.

Des objectifs fixés par un nouveau contrat de concession

Le SDEM50, Enedis, EDF & EDF-SEI ont signé, le mardi 7 juillet 2020, deux nouveaux contrats de concession, de 30 ans, pour le service public de la distribution et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente dans la Manche et à Chausey.

Ces deux nouveaux contrats, co-construits par les 4 signataires, adaptés aux réalités locales du Département, visent à améliorer la performance du service public de l'électricité en tenant compte de la Transition Énergétique. Ces nouveaux contrats renforcent les relations SDEM50-concessionnaires, garantissant une meilleure coordination en particulier en matière d'investissement, une vision partagée du devenir de nos infrastructures électriques et le maintien d'une relation client de qualité au bénéfice de tous les usagers.



Des indicateurs de performance ambitieux pour le service public de l'électricité de la manche
Parmi les plus significatifs, l'objectif de diminuer le temps de coupure (critère B) pour l'utilisateur. Il était en 2020 de 116 mn en moyenne par an et par habitant. Les signataires se fixent comme objectif d'atteindre les 90 mn à l'issue du contrat. Autre engagement, le renouvellement ou la rénovation programmée de 80% du réseau HTA aérien afin de le fiabiliser (soit 6 604 km) et de 90% du réseau BT nu.

À noter également, des engagements d'enfouissement du réseau Basse Tension et d'adaptation du réseau Haute Tension en zone côtière, particulièrement exposée dans la Manche, à des vents de forte intensité ou encore l'adaptation des infrastructures du réseau en zone inondable.

Les travaux de sécurisation réalisés par le SDEM50

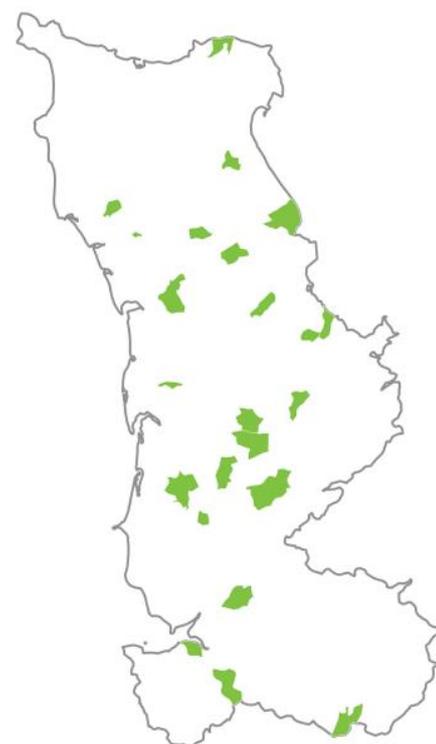
Les travaux de sécurisation réalisés par le SDEM50 consistent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des réseaux aériens en câble torsadé ou en souterrain. L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité. En 2021 :

- ▶ 121 opérations,
- ▶ 3 910 596 € TTC consacrés aux travaux de sécurisation.

Les travaux de sécurisation effectués dans le cadre du Plan de Relance

23 communes	
AIREL	Travaux terminés
APPEVILLE	Travaux terminés*
BUAIS-LES-MONTS (BUAIS)	Travaux terminés
CANISY (ST EBREMOND DE BONFOSSE)	Travaux en cours
CAVIGNY	Travaux terminés
CEAUX	Travaux terminés
CERENCES	Travaux en cours
CERISY LA SALLE	Travaux terminés
FIERVILLE LES MINES	Travaux terminés
GAVRAY-SUR-SIENNE (LE MESNIL ROGUES)	Travaux terminés
GOUVILLE SUR MER (SERVIGNY)	Travaux terminés*
NEUVILLE EN BEAUMONT	Travaux terminés
NOTRE DAME DE CENILLY	Travaux terminés
PERCY-EN-NORMANDIE (PERCY)	Travaux en cours
PICAVILLE (LES MOITIERS EN BAUPTOIS)	Travaux terminés*
ST ANDRE DE BOHON	Travaux terminés
ST AUBIN DE TERREGATTE	Travaux en cours
ST DENIS LE GAST	Travaux en cours
ST FLOXEL	Travaux terminés
STE MARIE DU MONT	Travaux en cours
TIREPIED-SUR-SÉE (TIREPIED)	Travaux terminés
VESLY	Travaux en cours
VICQ-SUR-MER (COSQUEVILLE)	Travaux terminés

* reste la dépose des poteaux (en attente intervention ORANGE)



Le PLAN de Relance, en quelques chiffres...

- ▶ 489 341 € HT de budget,
- ▶ 10,217 km de fils nus déposés,
- ▶ 9,817 km de réseau BT posé dont 711 m en souterrain.

Chaque année, le SDEM50 réduit le linéaire de réseau en fils nus : 92 km ont été déposés en 2021. À ce jour, il reste 950 km de réseau BT fils nus dont 360 km de faibles sections sur le Territoire du SDEM50.

AUTRES AIDES ACCORDÉES dans le cadre du plan de relance en cours...

2021 | développement d'une station multiénergies à Guilberville

2022 | installation de 6 bornes de recharge e-charge50 dans des communes rurales

2022 | installation d'horloges connectées dans les armoires de commande d'éclairage public

LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE (SDEM50)



Réunissant 99% des communes Manchoises, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche. Le SDEM50 agit pour la Transition Énergétique en accompagnant ses collectivités adhérentes depuis la production de l'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à son utilisation.

SDEM50 : PRÉSENTATION

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche a pour missions le contrôle et le développement du réseau électrique de près de 99% des communes du département. Pour cela, il a confié la gestion du réseau à Enedis. Début 2021, le syndicat compte 441 communes adhérentes sur les 447 du département de la Manche.

Le syndicat est administré par un Comité Syndical, composé de 70 membres délégués, et par un Bureau, composé du Président et de onze Vice-Présidents chacun référent de son secteur.

LES COMPÉTENCES DU SDEM50

ÉLECTRICITÉ

Le SDEM50 est chargé d'organiser le service public de l'électricité pour le compte des communes manchoises qui lui ont transféré cette compétence.

Le contrôle de la qualité du service public d'électricité | Le SDEM50 est propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension. En 2020, le syndicat a renouvelé son contrat de concession, confiant la gestion des réseaux de distribution d'électricité à Enedis. Le SDEM50 se doit de contrôler cette délégation, ainsi que la qualité de la distribution et de la fourniture d'électricité.

Les travaux réalisés par le SDEM50 | Le syndicat assure également la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les réseaux de distribution d'électricité. En 2021, le syndicat a réalisé 438 opérations de travaux d'électrification pour un total de 17 millions d'euros. Réalisés par 9 entreprises locales, ces travaux représentent près de 200 emplois induits.

► Les effacements de réseaux aériens

Souvent réalisés dans le cadre d'un aménagement, ils ont pour objectif l'amélioration de l'environnement, mais ils participent également à la fiabilisation de la distribution d'électricité. A l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le SDEM50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication. Le syndicat pose alors des fourreaux supplémentaires dans le cadre du vaste programme de déploiement de la fibre optique sur le département.



► Les extensions et raccordements

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement ou d'une zone d'activité peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.

► Le renforcement des réseaux

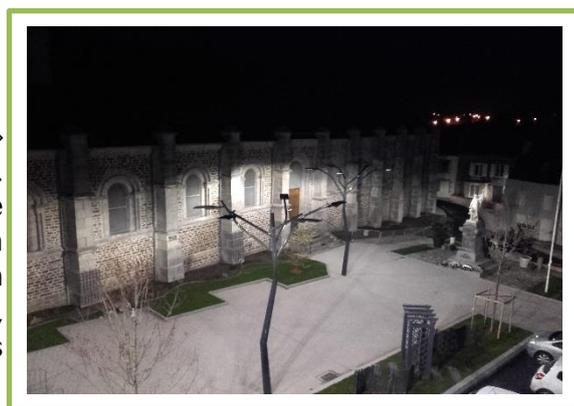
Ces travaux ont pour objectif d'adapter les réseaux existants à l'accroissement de la demande d'électricité et de maintenir une bonne tenue du réseau basse tension.

► La sécurisation des réseaux

La sécurisation consiste à supprimer les réseaux basse tension en fils nus, et à les remplacer par des réseaux en câble torsadé (plus résistant et plus sûr) ou en souterrain. L'objectif est d'améliorer la qualité de la fourniture électrique.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est une compétence «à la carte» proposée par le SDEM50 aux communes de la Manche. Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs ainsi que la gestion et la maintenance des installations. Le syndicat veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie, tant pour les travaux neufs, la rénovation des équipements, que pour la maintenance préventive.



GAZ

Le SDEM50 exerce chaque année un contrôle approfondi du distributeur de gaz pour les communes ayant transféré la compétence. Le syndicat propose également des études de faisabilité de desserte en gaz, de raccordement au réseau public de gaz et mais aussi a une unité de production biométhane.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le SDEM50 propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de centrales solaires photovoltaïques pour le compte de collectivités locales. Il propose également un accompagnement pour la réalisation de chaufferie bois avec réseau de chaleur.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le SDEM50 propose à ses communes adhérentes la mise en place d'un Conseil en Énergie Partagé. Il permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes appropriées de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.



MOBILITÉ DURABLE

Le SDEM50, dans le cadre d'un transfert de compétence, assure la maîtrise d'ouvrage de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques implantées sur le domaine public, ainsi que la maintenance et l'exploitation des bornes.

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Le SDEM50 exerce pour ses communes adhérentes des missions complémentaires comme la mise à disposition d'un Système d'Information Géographique, la Sensibilisation des usagers aux économies d'énergie, l'achat d'énergies...

Le Sdem50 en chiffres

Année 2021

17 millions d'euros d'investissement sur le réseau de distribution publique d'électricité.

438 chantiers d'électrification (raccordements, renforcements, sécurisation, effacement).

138 kilomètres de réseau basse tension (BT) construits dont 58% en souterrain.

113 kilomètres de réseau basse tension (BT) remplacés dont 82% en fils nus.

14 kilomètres de réseau moyenne tension construits dont 88% en souterrain.

49 postes de distribution d'électricité créés ou adaptés aux charges.

Le SDEM50 compte :

251 174 usagers,

19 753 kilomètres de réseau à contrôler.



Le SDEM50
CS 32 708 – 11 rue Dame Denise
50008 Saint-Lô cedex
Tél : 02 33 77 18 95

Email : sdem@sdem50.fr

